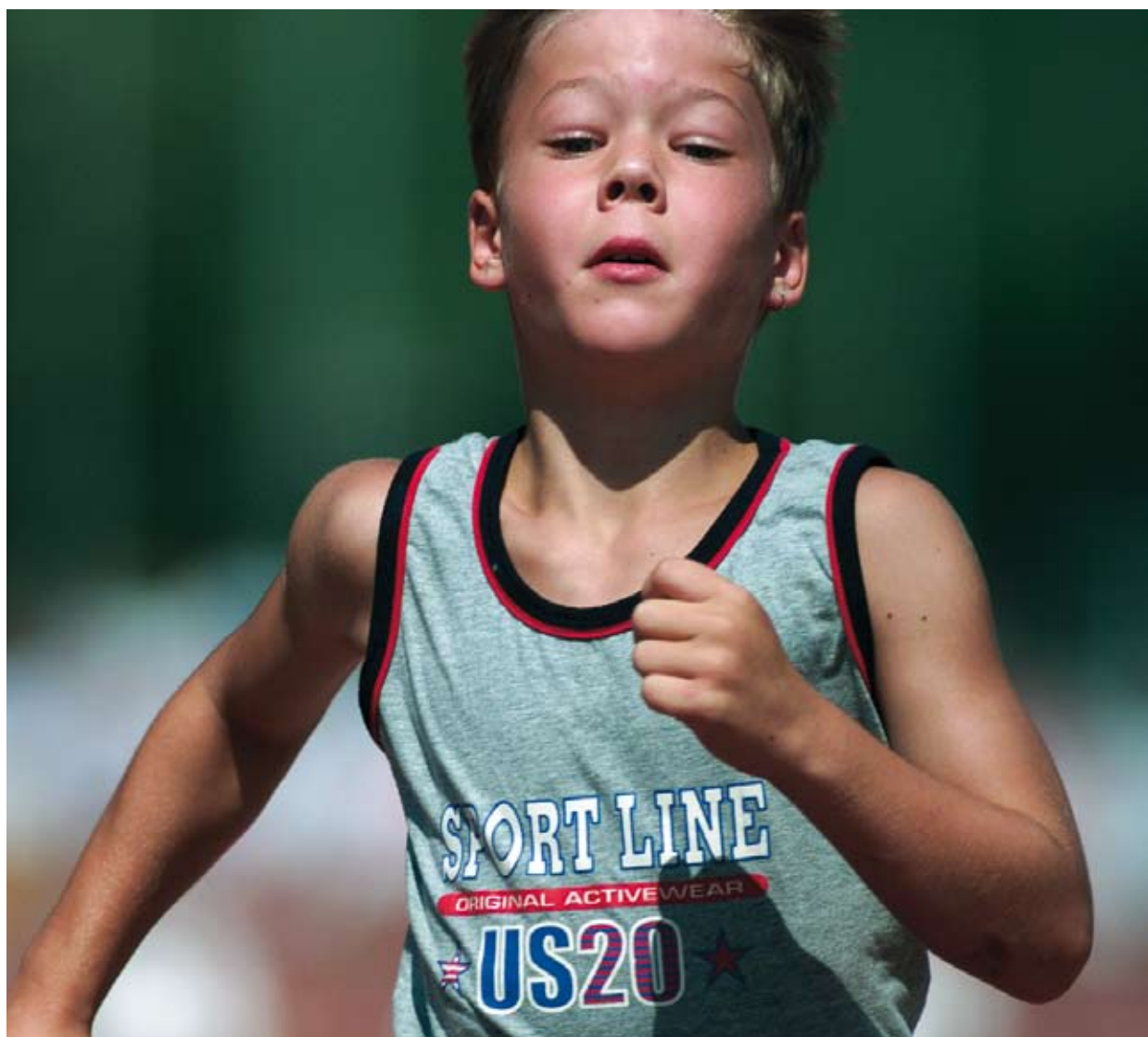


# CONCEPT DU CONSEIL FÉDÉRAL POUR UNE POLITIQUE DU SPORT EN SUISSE

Rapport sur les mesures d'application de 2003 à 2006



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Office fédéral du sport OFSP



## SOMMAIRE

- 5** Editorial
- 6** Genèse, objectifs et résultats
- 8** Promotion de l'activité physique et du sport
- 12** Education
- 15** Performance
- 19** Développement durable et économie
- 23** Mesures d'application de 2007 à 2010



Samuel Schmid, conseiller fédéral, chef du Département de la défense, de la protection de la population et des sports

«Nous sommes devenus un peuple de pantouflards!», avais-je déclaré lors de la conférence de presse organisée en 2002 pour présenter les mesures d'application du Concept du «Conseil fédéral pour une politique du sport en Suisse», portant sur les années 2003 à 2006. Depuis, l'articulation de notre action autour des cinq domaines santé, éducation, performance, économie et développement durable, a contribué à rendre les enjeux plus compréhensibles, notamment pour les milieux politiques. Aujourd'hui, si les parlements et les gouvernements, tant fédéraux que cantonaux et communaux, accordent une place plus grande qu'il y a dix ans au sport et à ses prestations à la société, c'est au concept que nous le devons. Et, de même que le sport touche à de nombreux domaines de la vie publique, il bénéficie, au-delà des appartenances politiques, d'un soutien croissant des politiques.

Deux tiers de la population ont une activité physique insuffisante. L'un des objectifs principaux du concept de politique sportive est d'infléchir cette situation. Les mesures d'application des quatre dernières années y ont contribué et le Conseil fédéral a décidé dès 2005 de les reconduire pendant la période de 2007 à 2010. Il a procédé aux adaptations requises à cet effet tout en maintenant le concept en tant que tel. Ce n'est pas dans les mesures de la Confédération que réside son plus fort impact, mais dans ses répercussions sur l'ensemble du sport: il a permis aux cantons et aux communes, aux partenaires du sport organisé de droit privé et à tous les autres intéressés, de regrouper de plus en plus leurs activités et leurs efforts en matière de promotion du sport et du mouvement dans toutes les catégories d'âge et à tous les niveaux.

Le concept du Conseil fédéral a largement contribué à faire mieux reconnaître les effets positifs du sport et du mouvement. La voie sur laquelle nous sommes engagés est la bonne, mais nous sommes encore loin du but. Nous devons tous rester mobilisés!



Matthias Remund, directeur de l'OFSPPO

Le Concept du Conseil fédéral pour une politique du sport en Suisse a marqué un tournant dans la promotion du sport et du mouvement. Il a permis de lancer de nouveaux thèmes et de s'attaquer de manière ciblée aux déficits existants, tout en contribuant à élargir la conception et l'assise du sport. La raison de ce succès est double: plus de 150 spécialistes issus de toute la Suisse ont travaillé à son élaboration, ce qui lui permet de bénéficier de l'adhésion de tous les partenaires du sport. En outre, il a été assorti d'emblée de mesures d'application. Le Conseil fédéral n'a pas seulement adopté le concept, il a aussi avalisé le train de mesures et les crédits correspondants, permettant ainsi au concept et à la politique du sport en Suisse de déployer leurs effets.

Le concept de politique sportive a ouvert des perspectives à l'OFSPPO. Il a assis la collaboration avec nos partenaires sur une nouvelle base. La mise en place de Swiss Olympic Talents, l'organe directeur national chargé de coordonner la promotion de la relève, en est le meilleur exemple. La stratégie de l'OFSPPO articulée autour de quatre champs d'action – promotion générale de l'activité physique et du sport, formation, sport d'élite, fair-play et sécurité – est largement fondée sur le concept de politique sportive et les mesures d'application pour la période de 2007 à 2010 sont conformes à l'orientation stratégique de l'OFSPPO. Certains objectifs majeurs de cette stratégie, comme la politique du sport communale ou la promotion de l'activité physique chez les adultes, ont été lancés via ce concept. D'autres thèmes centraux, tels que la pratique d'une activité physique quotidienne par les enfants et les adolescents, étaient déjà ancrés dans le concept et seront assortis de mesures concrètes à partir de 2007.

Le concept souligne l'importance d'inscrire notre action dans la durée. La décision du Conseil fédéral de poursuivre sa mise en œuvre jusqu'en 2010 nous permet de continuer le travail que nous avons commencé. Démarche nécessaire si nous ne voulons pas nous contenter d'une action à court terme, mais bien pérenniser notre succès.



# GENÈSE, OBJECTIFS ET RÉSULTATS

## Genèse

Le Conseil fédéral a adopté en l'an 2000 son Concept pour une politique du sport en Suisse (abrégé ci-après en «spoco») qui définit des objectifs et les mesures d'application y afférentes. Fin 2001, il a alloué à ces mesures un crédit annuel de 3,95 millions de francs pour les années 2003 à 2006.

La Confédération contribuait déjà activement à la promotion du sport sous de multiples formes, en se fondant sur le mandat de droit constitutionnel de 1970 et de 2000, et sur la Loi fédérale de 1972 encourageant la gymnastique et les sports. L'adoption du spoco devait permettre d'adapter la promotion du sport aux circonstances et aux besoins actuels tout en rationalisant l'utilisation des moyens par rapport aux buts recherchés et aux conséquences qui s'ensuivent.

## Objectifs

Le Conseil fédéral a fondé le spoco sur une conception nouvelle, plus large, du sport, et axé sa politique du sport sur cinq domaines ou objectifs principaux:

- la santé (augmenter la part de la population active sur le plan physique),
- l'éducation (exploiter les possibilités offertes par le sport sur le plan éducatif),
- la performance (soutenir les jeunes talents et le sport d'élite),
- l'économie (utiliser le potentiel économique du sport),
- le développement durable (faire du sport un terrain d'apprentissage pour le développement durable de la société).

## Résultats

Le spoco est un instrument important qui permet au Conseil fédéral d'assumer la responsabilité et la direction du sport de droit public de telle sorte qu'il soit perçu par la société comme un enrichissement souhaitable et nécessaire. Ces cinq domaines ont servi de points de repère à cet égard. Pour chacun d'entre eux ont été définies plusieurs mesures devant notamment permettre de s'attaquer aux déficits identifiés tels que le manque croissant d'activité physique de la population, la tendance au démantèlement du sport scolaire et le manque de coordination de la promotion de la relève dans le sport de compétition. Le Conseil fédéral était conscient à cet égard qu'un tel objectif ne pouvait être atteint qu'en collaboration avec tous les partenaires de droit public et de droit privé intéressés et en préservant l'autonomie et l'esprit d'initiative des fédérations sportives. Les mesures ont été conçues avec ces partenaires et doivent être mises en œuvre par eux et avec eux.

Le spoco et les mesures d'application y afférentes ont permis à la politique du sport suisse de faire un bond en avant. Par ailleurs, les effets positifs du sport ont été mieux compris. Le spoco a instauré un nouvel ordre dans la promotion du sport, aidé ses acteurs à trouver un langage commun et déclenché un mouvement qui dépasse l'engagement de la Confédération mais aurait eu peu de chances de

«Le Concept du Conseil fédéral pour une politique du sport a servi d'impulsion aux cantons pour élaborer leurs propres concepts de politique sportive, aidant ainsi à poursuivre les objectifs dans les différents domaines sur quasiment tout le territoire suisse. La bonne collaboration entre l'Office fédéral du sport et les cantons a permis de faire bouger beaucoup de monde et beaucoup de choses.» (Thomas Beugger, directeur de l'office des sports de Bâle-Campagne, président de la Conférence des répondants cantonaux du sport)



voir le jour sans lui. Les partenaires connaissent les principaux objectifs et les adoptent. Il convient de souligner en particulier les répercussions du spoco sur les cantons, qui s'en sont servi ou s'en servent actuellement pour élaborer leurs propres concepts du sport, ainsi que la nouvelle forme de partenariat entre le sport organisé de droit privé, d'une part, et de droit public, d'autre part. Les moyens fédéraux ont été décuplés par l'engagement des partenaires, notamment dans le domaine de la promotion des espoirs et de la politique communale en matière de sport.

Pour résumer, on constate que depuis l'introduction du concept de politique sportive, le sport est plus présent et mieux perçu dans l'opinion publique. La conception nouvelle, plus large, du sport sur laquelle est fondé le spoco semble s'imposer – sans aucun doute dans les milieux spécialisés mais de plus en plus aussi auprès de la population et des médias. Alors qu'il n'était quasiment jamais question de «l'exercice physique» dans les médias il y a encore quelques années, ce thème fait aujourd'hui l'objet d'un intérêt grandissant.

## Mesures d'application de 2003 à 2006

Ces mesures ont été regroupées en six domaines. Le rapport ci-après s'articule autour des cinq objectifs principaux formulés, les résultats des objectifs économie et développement durable étant réunis sous une seule et même rubrique. La plupart des mesures d'application peuvent être rattachées à un objectif particulier même s'il est évident que, dans la plupart des cas, la séparation n'est pas aussi nette.

But	Domaine	Crédits GMEB (dépenses de fonctionnement OFSPO)	Crédits de transfert (subventions)	Total
Santé	Promotion générale de l'activité physique et du sport	350 000	650 000	<b>1 000 000</b>
Education	Education par l'activité physique et le sport	110 000	240 000	<b>350 000</b>
Performance	Promotion de la relève	400 000	650 000	<b>1 050 000</b>
Performance	Soutien à Swiss Olympic et aux fédérations sportives	—	900 000	<b>900 000</b>
Développement durable	Espaces et infrastructures	400 000	50 000	<b>450 000</b>
Développement durable/économie	Recherche et évaluation	40 000	160 000	<b>200 000</b>
		1 300 000	2 650 000	<b>3 950 000</b>

L'Observatoire Sport et activité physique a été chargé de rédiger des rapports factuels de manière périodique. Depuis sa mise en place en 2003, il s'est révélé un instrument de contrôle indispensable permettant de mieux juger à la fois les initiatives de politique sportive existantes et les nouveaux projets. C'est la raison pour laquelle son avis est systématiquement retranscrit à la fin des différents chapitres.



## PROMOTION DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET DU SPORT

Les mesures relatives à la promotion générale de l'activité physique et du sport (objectif santé du spoco) s'articulent autour de quatre axes:

- Incitation à l'activité physique et au sport
- Sport des adultes et sport des aînés
- Mobilité douce et sport au quotidien
- Réseaux sportifs locaux

### Incitation à l'activité physique et au sport

Divers projets ont servi de supports à cet objectif tels que le site Internet *active-online.ch*, programme de consultation en ligne personnalisé visant à promouvoir l'activité physique chez les personnes physiquement inactives, *RatzurTat – Du conseil à l'action*, conçu pour aider les physiothérapeutes et les maîtres de sport à conseiller ces personnes afin qu'elles intègrent l'exercice physique dans leur quotidien ou encore *feelok.ch*, le site Internet de conseil pour les adolescents. Tous ont montré que l'application du concept à grande échelle est un processus difficile et exigeant. Initiative prometteuse à l'efficacité avérée, le programme visant à promouvoir l'activité physique par l'intermédiaire des cabinets médicaux

«Le concept du Conseil fédéral a donné à Winterthour l'impulsion décisive pour l'élaboration d'un concept directeur. La notion de promotion du sport a été enrichie de celle de promotion de l'activité physique et le lien avec la promotion de la santé accentué. L'institutionnalisation récente de la promotion de la relève a rapproché les structures de formation professionnelle des clubs de l'offre de formation de l'école obligatoire. Les connaissances résultant de différentes études déboucheront sur de nouvelles coopérations entre les pouvoirs publics et les acteurs commerciaux et, partant, sur l'exploitation de la dimension économique du sport.»

(Urs Wunderlin, chef de l'office du sport de la ville de Winterthour)

se veut un modèle pratique de partenariat avec une société médicale suisse. Il doit être mis en œuvre à partir de 2007.

### Sport des adultes et sport des aînés

Un autre grand axe a été le développement des programmes existants: d'une part, celui de *Allez Hop*, programme de promotion de l'activité physique à vaste échelle chez les adultes, d'autre part la mise en place du programme de cours d'activité physique pour les aînés ainsi que d'un Réseau Sport des aînés Suisse. Bien qu'il attire un public croissant, *Allez Hop* n'a pas encore atteint l'objectif visé de 40 000 participants par an. Le Réseau Sport des aînés remplit sa mission dans le cadre plus large du Réseau santé et activité physique Suisse. Celui-ci a vu le nombre de ses membres augmenter de manière constante et a déjà dépassé le seuil des 100 organisations membres.

De nombreux projets et interventions modèles ont été rigoureusement évalués et repris dans le document de base *Activité physique et santé* (édition revue). On constate, depuis quelques années, un intérêt nettement plus soutenu des partenaires pour l'évaluation des projets et des interventions.

### Mobilité douce et sport au quotidien

Sur ce plan, l'OFSPo contribue activement à la mise à jour de principes de portée internationale. Au plan national, il a largement favorisé une réflexion dépassionnée sur l'efficacité de grandes opérations telles que *SlowUp*. Il a également mis le sport à l'honneur à travers des projets comme *Schweiz mobil* et *bike to work* qui ont de l'impact sur le public.

### Réseaux sportifs locaux

L'objectif d'un réseau d'activité physique et de sport local est de mettre en relation divers acteurs dans les villes et les communes pour créer des conditions optimales pour les sportifs, de multiplier les offres ciblées pour les personnes physiquement inactives et d'améliorer la qualité et la durabilité des offres de sport et d'activité physique.

L'objectif initial de mettre en place des réseaux de sport locaux dans environ 350 communes suisses d'ici fin 2006 s'est avéré trop ambitieux. Dans une première phase, l'expérience a été limitée à environ 25 communes pilotes. Elle s'avère satisfaisante – les réseaux se sont solidement implantés dans certaines communes – et sera prolongée. Dans une deuxième phase lancée en 2006, les cantons ont reçu un soutien pour aider les communes à créer des réseaux de sport locaux en s'appuyant sur les expériences réalisées jusque là. Fin 2006, huit cantons s'étaient engagés activement dans ce sens et au moins quatre autres prévoient une action concertée avec les communes dès 2007. Le lancement d'une formation de coordinateur de réseau sportif est également prévu en collaboration avec J+S à partir de 2007.





«Le fait que le Concept du Conseil fédéral pour une politique du sport prône le réseau d'activité physique et de sport local a nettement contribué à ce que nos responsables politiques entérinent sa mise en place dans notre commune. Pour étendre ce projet à tout le territoire, il faudrait mieux faire connaître le concept de politique sportive dans les communes.»

(Dani Bangerter, coordinateur sportif du réseau de Bichelsee-Balterswil)

«Sous l'impulsion du spoco, le canton d'Argovie s'est doté d'un concept de promotion du sport et de l'activité physique cantonal et a lancé de nombreuses autres activités. C'est ainsi que la pratique d'une activité physique quotidienne est un objectif avoué dans toutes les écoles d'Argovie. En tant que représentant du canton pilote du «réseau local de sport», je me réjouis en particulier de l'étroite collaboration avec l'OFSPPO qui nous permet de bénéficier directement d'une expérience précieuse. Cinq communes sur les six sollicitées dans le canton ont accepté de participer au projet comme communes modèles. Si leurs besoins varient, toutes éprouvent le même besoin d'action et affichent le même intérêt.»

(Christian Koch, chef de la section Sport, canton d'Argovie)

### Conclusion

L'objectif suprême était, dans un premier temps, d'enrayer la baisse de la part de la population physiquement active avant de la faire remonter d'un point de pourcentage chaque année. Il est clair que cet objectif ne peut être atteint que grâce à l'action conjuguée de toutes les mesures de promotion générale du sport et de l'activité physique et que sa réalisation dépend aussi de nombreux autres facteurs exogènes. Quant à savoir si le but a été atteint, il faudra attendre les données de l'Enquête suisse sur la santé 2007 pour le dire.

Dans l'ensemble, la promotion générale de l'activité physique et du sport connaît une évolution positive depuis quatre ans et elle commence déjà à porter ses fruits au sein de la population. Les mesures du concept de politique du sport y ont nettement contribué. Les moyens mis en œuvre n'ont toutefois pas permis les spectaculaires progrès escomptés mais seulement une lente amélioration. L'ampleur de la sédentarité en Suisse montre clairement que tous les partenaires doivent continuer de se mobiliser pour atteindre les objectifs du Conseil fédéral en matière de promotion de l'activité physique et du sport, notamment auprès du nouveau groupe cible des enfants.

### Commentaire de l'Observatoire Sport et activité physique

Un grand nombre d'études scientifiques attestent les effets positifs du sport et de l'activité physique sur la santé. Des effets qui n'échappent pas à la population: parmi les motivations des sportifs, la santé est l'une des raisons les plus souvent invoquées, au même titre que la convivialité ou que la recherche d'émotions.

Mais pour que le sport et l'activité physique soient bons pour la santé, deux conditions sont requises: d'une part, un niveau d'effort minimal (intensité), une permanence et une certaine régularité. Selon les recommandations actuelles, une demi-heure par jour d'activité physique entraînant un essoufflement est conseillée aux adultes. D'autre part, la pratique du sport et de l'activité physique doit se faire de manière saine et sûre: en dépassant constamment ses limites ou en prenant de grands risques, on s'expose à des blessures ou à des maladies. Les données de l'Observatoire Sport et acti-



tivité physique montrent que, sur ces deux aspects, les mesures du spoco font certes effet mais pas totalement.

L'indicateur central de l'Observatoire est le niveau d'activité physique de la population suisse représenté dans ce tableau. Comme le montrent les indications sur fond vert, à peine plus d'un tiers de la population pratique actuellement une activité physique pouvant être qualifiée de suffisante du point de vue de la promotion de la santé. Quasiment la moitié de la population pratique une activité physique sporadique (partie en bleu) et un cinquième doit être qualifiée de physiquement inactive (en rose). L'aspect positif des conclusions de l'Observatoire est cependant que l'augmentation du nombre de personnes physiquement inactives enregistrée dans les années 1990 a pu être ralentie récemment, voire réduite dans certaines catégories de population et régions.

Ce résultat est à mettre au crédit des initiatives éprouvées ou novatrices du spoco. Ainsi les indicateurs de l'Observatoire concernant *Allez Hop*, le sport des aînés, la mobilité douce, les réseaux de sport locaux et les concepts de sport des cantons traduisent-ils une évolution positive. Dans certains cas cependant, les effets restent un peu en deçà des attentes: ainsi, en raison d'une publicité sporadique, trop d'utilisateurs potentiels ignorent-ils encore l'existence de *active-online.ch*, remarquable programme de consultation en ligne personnalisé.

L'évolution des accidents et des blessures dus au sport constitue une ombre au tableau des effets positifs du sport et de l'activité physique sur la santé. En effet, le nombre d'accidents connaît une augmentation faible mais constante depuis la fin des années 1990, tandis que leur coût est en très nette hausse par rapport aux coûts de santé. La SUVA et le bpa lancent un signal important à cet égard à travers une série de nouvelles initiatives et campagnes de sensibilisation. Des efforts particuliers sont notamment demandés en matière de formation et de fair-play dans la mesure où des instructeurs compétents et un bon comportement peuvent en effet faire reculer considérablement le risque de blessures.

L'activité physique de la population suisse en 2002	en % de la population
Entraîné: au moins 3 jours par semaine, avec épisodes de transpiration	27,0
actif régulier: au moins 5 jours par semaine, comportant au moins 30 min d'activité d'intensité moyenne (provoquant un essoufflement)	8,9
actif irrégulier: au moins 150 minutes d'activité physique d'intensité moyenne par semaine, ou 2 jours avec épisodes de transpiration	25,6
actif partiel: au moins 30 minutes d'activité physique d'intensité moyenne par semaine ou 1 jour avec épisodes de transpiration	19,1
Inactifs	19,4

Source: Enquête suisse sur la santé 2002, n=18719



## ÉDUCATION

Dans le domaine de l'éducation, les mesures ont été articulées autour de quatre grands axes:

- Enseignement du sport obligatoire: respect des prescriptions légales, mise au point d'instruments d'évaluation de la qualité, promotion d'une activité physique quotidienne
- Formation et formation continue des enseignants de sport: concept cadre pour la formation, intégration du sport dans les structures universitaires, optimisation des possibilités de formation continue
- Prévention des toxicomanies et de la violence et intégration sociale
- Réforme de Jeunesse+Sport, principal organe de promotion du sport de la Confédération, conformément au concept de politique sportive

### Enseignement du sport obligatoire

La révision de l'ordonnance en 2000, qui avait transformé les 3 heures de gymnastique obligatoire en «2+1 heures obligatoires», n'a heureusement entraîné la réduction du nombre des leçons d'éducation physique que dans de rares cantons. Mais l'enseignement du sport reste le parent pauvre des écoles professionnelles, car les cantons sont encore peu nombreux aujourd'hui à respecter les prescriptions légales. Or, en raison des faibles moyens financiers et des divergences de vue sur les programmes, le problème n'est probablement pas près d'être résolu. Dans la perspective de la future révision de la loi fédérale encourageant la gymnastique et les sports, le régime des trois heures obligatoires est un sujet politique.

La déclaration adoptée par la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) à l'occasion de l'Année internationale du sport et de l'éducation physique 2005 est réjouissante. Elle accorde une large place à l'éducation au mouvement et à la promotion de l'activité physique à l'école. Une démarche favorable, d'une part, à l'enseignement du sport obligatoire et, d'autre part, à des initiatives telles que *L'école bouge* lancée à l'occasion de l'Année internationale du sport et de l'éducation physique, et qui a permis à environ 30 000 enfants et jeunes de pratiquer une activité physique quotidienne.

Compte tenu de la forte interaction entre la quantité et la qualité dans le sport, une plus grande importance est accordée au critère de la qualité dans les leçons d'éducation physique depuis quelques années. Le projet *qeps.ch* (Qualité dans l'éducation physique et sportive) a pris du retard, mais sa finalisation sera achevée d'ici à fin 2006 et il sera lancé dans les cantons à partir de 2007.

### Formation et formation continue des enseignants en sport

Les dispositions cadres relatives à la formation des enseignants de sport en Suisse ont été élaborées conjointement par la CDIP et l'OFSPPO en 2003 et elles sont actuellement mises en œuvre. La suppression du diplôme d'éducation physique et de sport (CFS) a rendu la coordination entre les institutions proposant des études de sport plus importante que jamais. Pour



assurer cette coordination et soutenir l'intégration du sport dans les structures universitaires, l'OFSPPO a repris la coordination de la Conférence du réseau suisse d'études d'éducation physique et de sport (l'ancienne Conférence des directeurs des instituts universitaires de sport). Celle-ci a notamment créé le site Internet [www.etudessport.ch](http://www.etudessport.ch), qui offre aux personnes intéressées une vue d'ensemble des différents cursus.

La formation continue des enseignants en sport a pu être en partie renforcée comme cela était souhaité. Un mandat de prestations a été conclu avec l'Association suisse d'éducation physique à l'école (ASEP), qui sera revu en 2007. La formation continue de l'ASEP tend à devenir un moteur et un outil de coordination mais ce processus n'est pas encore achevé.

---

«Aux yeux de l'Association suisse d'éducation physique à l'école, le concept de politique sportive marque un tournant dans l'histoire du sport suisse. Pour la première fois, les différents domaines du sport ont été coordonnés et développés sous un même toit. A cet égard, le domaine de l'éducation est le mieux loti, grâce au projet *qeps.ch* appelé à jouer un rôle majeur dans la promotion de l'éducation physique et du sport à l'école. Ce sera le seul moyen de justifier le nombre de leçons d'éducation physique à l'avenir.»

(Joachim Laumann, président de l'ASEP)

---

### Prévention des toxicomanies et de la violence, intégration sociale

Ces dernières années, Swiss Olympic a lancé et réalisé divers projets en matière de prévention des toxicomanies et de la violence dans le droit fil de la charte d'éthique du sport. *La Ola, Sport sans fumée*, la campagne *Contre les abus sexuels dans le sport* ou le programme *cool & clean*, financé par le fonds de prévention du tabagisme, en sont quelques exemples. Après un début prometteur, *cool and clean* a été élargi de manière à toucher un plus large public que les jeunes talents. L'OFSPPO s'est

impliqué et continue de s'impliquer dans tous ces projets et il a également soutenu un certain nombre d'actions novatrices en matière d'intégration sociale. Faute de données, il n'est pas encore possible d'évaluer en détail les efforts réalisés.

Le thème sport et développement est d'une grande actualité. Dans le cadre du concept *Sport et Développement* adopté en 2003 par la Direction du développement et de la coopération (DDC) et l'OFSPPO et sur mandat de la première, un groupe de travail suisse a soutenu de nombreux projets novateurs, de 2004 à 2006. Au plan international, les Conférences de Macolin sur le sport et le développement de 2003 et de 2005 ont également fait date.

### Conclusion

Dans le domaine de l'éducation, deux objectifs majeurs sont poursuivis: d'une part, exploiter les possibilités d'éducation dans et par le sport afin de contribuer à renforcer la cohésion sociale, d'autre part, garantir une qualité élevée. Contrairement à des aspects récents ou totalement nouveaux du spoco tels que la promotion générale du sport et de l'activité physique ou la promotion de la relève, l'éducation a toujours été un élément central de la promotion du sport, ce qui se reflète dans son niveau de développement et son budget. Aussi n'a-t-elle pas bénéficié de ressources particulières du spoco.

Les grands axes de l'éducation – leçons d'éducation physique obligatoires, formation et formation continue des enseignants de sport et prévention des toxicomanies et de la violence, sans oublier l'intégration sociale – montrent cependant que le besoin d'action continue de se faire sentir dans ce domaine et que le potentiel du sport à cet égard ne doit pas être négligé. La Suisse jouit de filières sportives bien développées et d'une réglementation claire en ma-



tière de sport scolaire qui, bien qu'elle ait été récemment assouplie, n'est pas toujours respectée. Pour permettre à J+S, l'instrument clé de la promotion de l'activité physique et du sport, et à d'autres organisations extrascolaires de lutter efficacement contre le risque d'une baisse de l'activité physique des enfants et des jeunes, il faut impérativement continuer de les développer.

## Commentaire de l'Observatoire Sport et activité physique

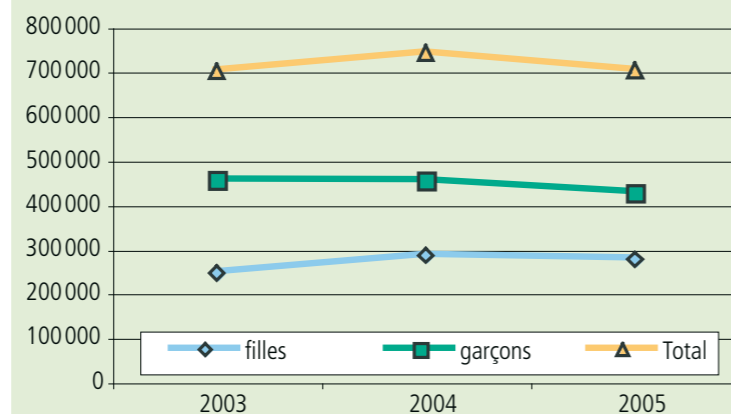
Il y a de grandes chances qu'une personne ayant pratiqué avec plaisir une activité physique dirigée par des personnes compétentes, dans son enfance et sa jeunesse, poursuive cette activité à l'âge adulte. Aussi la meilleure manière de promouvoir l'activité physique et le sport à grande échelle est-elle de poser les jalons chez les enfants et les jeunes. Et ce, d'autant plus que le sport et l'éducation physique ne sont pas seulement bons pour la santé mais constituent aussi d'importants terrains d'apprentissage pour les jeunes et un bon dérivatif au milieu scolaire et familial.

En matière d'éducation, trois types d'indicateurs retiennent l'attention de l'observatoire. Premièrement, l'indicateur du respect des trois heures de gymnastique obligatoires montre que l'engagement de l'OFSP, de la CDIP et d'autres acteurs ces dernières années a porté ses fruits. Bien que la règle des trois heures de gymnastique obligatoires valable depuis les années 1970 ait été assouplie il y a quelques années dans le sens où la troisième heure peut désormais prendre la forme de camps et de journées de sport, en 2005 seule une minorité de cinq cantons avaient opté pour ce modèle. Quinze cantons ont quant à eux conservé l'«ancien» modèle des trois heures, tandis que six cantons ne respectent pas les prescriptions, du moins dans certains types d'écoles – comme ils le faisaient déjà avant le spoco.

Les statistiques de J+S, deuxièmement, témoignent d'un succès quasi-total. L'organe de promotion du sport de la Confédération, qui a été remanié à plusieurs égards au cours des dernières années, attire chaque année plus de 700 000 participants, dont plus de la moitié (550 000) des 10–19 ans vivant en Suisse.

Ces efforts sont troisièmement renforcés par une offre de formation variée pour les enseignants de sport, entraîneurs et moniteurs. Les offres de formation de J+S attirent chaque année à elles seules plus de 50 000 personnes, tandis que près de 2000 étudiants sont actuellement inscrits dans les filières sportives des universités suisses. Parallèlement, les offres de formation continue de l'Association suisse d'éducation physique à l'école (ASEP) et les filières de formation de Swiss Olympic sont développées et améliorées en permanence. Le projet *qeps.ch* dédié à la garantie et au développement de la qualité dans le sport scolaire, qui doit être introduit à grande échelle dans les prochaines années, n'est pas encore totalement finalisé.

Nombre de participants aux offres J+S, 2003–2005



Source: OFSPO, J+S



## PERFORMANCE

Dans ce domaine, les mesures ont été articulées autour de deux grands axes:

- Promotion de la relève: coordination nationale sous l'égide de Swiss Olympic Talents
- Soutien à Swiss Olympic et aux fédérations sportives

### Promotion des espoirs

En association avec divers partenaires (Confédération, cantons, communes, Aide sportive, privés), un concept national de promotion de la relève a été mis en place, qui répond aux principes les plus modernes, tient compte des spécificités suisses et soutient la comparaison internationale. Les mesures ci-après permettront de concrétiser cet objectif:

- Création d'un organe directeur national, baptisé Swiss Olympic Talents
- Mise en place et développement d'un réseau de délégués cantonaux à la promotion des espoirs
- Création et développement d'offres de formation pour les jeunes talents
- Soutien et promotion de concepts globaux d'encouragement des jeunes talents sportifs des fédérations en étroite collaboration avec J+S
- Recensement national des jeunes espoirs sportifs
- Création d'un concept de bourses pour la promotion individuelle des jeunes espoirs sportifs
- Recensement actif d'enfants dotés de capacités motrices supérieures à la moyenne dans toutes les disciplines sportives (projets Talent-Eye).

La promotion de la relève est le fleuron du spoco. En très peu de temps ont été jetées les bases de nouvelles structures. La promotion de la relève montre parfaitement comment divers partenaires peuvent œuvrer à un but commun. Sa mise sur pied dans le cadre du spoco a en outre drainé des moyens financiers supplémentaires en provenance de l'OFSP (Promotion des espoirs J+S), du Fonds de prévention du tabagisme (*cool & clean*) et de l'Aide sportive, désormais entièrement focalisée sur la relève. De plus, en contrepartie des subsides fédéraux, les cantons et les communes ont débloqué d'importants moyens, issus principalement des caisses de l'instruction publique et des fonds cantonaux de loterie et du Sport-Toto.

L'organe directeur national Swiss Olympic Talents, intégré dans l'organigramme de Swiss Olympic, est de plus en plus reconnu et de plus en plus influent au plan national. Le réseau de délégués cantonaux à la promotion des espoirs permet d'améliorer de plus en plus les concepts de promotion dans les régions et les cantons et attire de nouvelles subventions de tiers. On constate que quasiment tous les cantons ont une attitude positive. D'impressionnants concepts de promotion ont par exemple été développés dans les cantons de Bâle-Campagne, de Bâle-Ville, d'Argovie, du Valais et des Grisons. Au total, 29 établissements proposant des formations pour sportifs de haut niveau ont reçu le label qualité Swiss Olympic Sport School ou Swiss Olympic Partner School. Et ce, en collaboration directe avec la CDIP et les directions cantonales de l'instruction publique. La reconnaissance mutuelle



des frais de scolarité au niveau national s'avère difficile. La demande d'un plus grand nombre d'offres de formation adaptées aux besoins des jeunes talents sportifs s'est fortement atténuée. Par contre, les fédérations sportives sont de plus en sollicitées et devraient développer des offres de formation supplémentaires, conformément aux conditions cadres scolaires, bien qu'elles soient confrontées à des problèmes de financement et d'infrastructure. Il convient de noter que les offres sont nettement plus rares dans le secteur de la formation professionnelle que dans le domaine de la formation scolaire. Faute d'un nombre de candidats suffisant, l'apprentissage de sportif professionnel n'a pas été reconduit.

Un concept de bourses à deux niveaux permet pour la première fois d'apporter directement un soutien financier aux jeunes espoirs sportifs ayant réalisé d'excellentes performances internationales ou dont les fédérations reconnaissent le potentiel. Le financement mixte de ce projet (deux tiers par Swiss Olympic Talents, un tiers par des tiers) a fait ses preuves; environ 200 jeunes athlètes en bénéficient aujourd'hui. Un concept de conseil décentralisé pour les jeunes espoirs sportifs – avec des conseillers d'orientation ayant suivi une formation spécifique – a été testé dans le canton d'Argovie et sera mis en œuvre dans d'autres cantons. La détection précoce des jeunes talents accompagnée d'une formation initiale polysportive (dans le cadre du projet *Talent Eye*) a été introduite avec succès dans les cantons de Bâle-Ville, de Bâle-Campagne, des Grisons, au Tessin et dans la ville de Zurich et prend de plus en plus d'envergure. La campagne

«Le concept du Conseil fédéral pour une politique du sport a présidé à la création de Swiss Olympic Talents, l'organe directeur national de la promotion de la relève. Idéologiquement et structurellement, il met en valeur le sport de la relève en Suisse, ce qui est utile à toutes les institutions actives dans ce domaine.»

(Urs Winkler, recteur du gymnase sportif national de Davos)

L'introduction de la Swiss Olympic Talent Card a obligé les fédérations à définir leurs concepts de promotion. Ces cartes – internationales, nationales et régionales – désignent les jeunes talents sportifs suisses admis dans les programmes de promotion des fédérations. On constate que les écoles admettent sans réserve les détenteurs de cartes et que divers cantons et communes leur accordent une considération accrue et des soutiens directs supplémentaires. Le nouveau concept de promotion des espoirs J+S, qui subordonne directement l'octroi de subsides aux fédérations et aux centres de formation aux critères de qualité (concentration, qualité de l'entraîneur, etc.) est la clé de voûte de l'édifice. Au total, 57 disciplines sportives disposent aujourd'hui d'un concept de promotion de la relève reconnu par la promotion des espoirs J+S.



de prévention *cool & clean* s'est établie en matière de promotion de la relève et sa portée a été élargie au sport de loisirs des jeunes et au sport de haut niveau. Enfin, le projet *Tous les Talents à Tenero* a été développé au Centre sportif national de la jeunesse de Tenero (CST) en collaboration avec Swiss Olympic Talents et d'autres partenaires. Dans ce camp d'entraînement national, les cadres nationaux-jeunesse de toutes les fédérations sportives nationales participent à une semaine d'entraînement commune. Dans le cadre de la promotion de la relève au sein de l'armée, la création il y a quelques années du stage pour sportifs d'élite de l'école de recrues et aujourd'hui de l'école de recrues pour sportifs d'élite a déjà permis à plus de 500 sportifs de bénéficier de conditions aménagées pour la pratique du sport à l'école de recrues.

«Pour moi, la bourse sportive n'a pas été seulement un soutien financier; c'était aussi la reconnaissance de mes efforts et une motivation pour la suite de ma carrière. Grâce à ce soutien, j'ai eu la chance d'accumuler de nombreuses expériences lors des camps d'entraînement et de récupérer de manière optimale entre chaque entraînement intensif. Cette bourse a également contribué à réduire la charge financière de mes parents.»

(Sabrina Altermatt, course de haies)

moyen terme. Des concepts de promotion modernes constituent sans nul doute une condition sine qua non de ces futurs succès.

#### Soutien à Swiss Olympic et aux fédérations sportives

Le mandat de prestations conclu entre l'OFSP et Swiss Olympic a jeté les nouveaux fondements du soutien de la Confédération au sport d'élite. L'influence de la Confédération sur le sport d'élite s'exerce, d'une part, via ce mandat de prestations, mais aussi, pour une large part, via la recherche, la formation, les prestations de services et les mesures de promotion de l'OFSP. Ce mandat sert à consolider la collaboration entre la Confédération et Swiss Olympic et repose sur le respect des bases légales de la Confédération, ainsi que sur l'attente d'une mise en œuvre efficace des principaux points du concept et d'un travail plus efficace dans les fédérations sportives. Il rappelle à cette fin les objectifs ciblés auxquels sont conditionnés les subsides versés à Swiss Olympic et aux fédérations sportives. De manière générale, aucune distinction n'est faite entre les subsides actuels issus du budget ordinaire de l'OFSP et les subsides supplémentaires octroyés dans le cadre du spoco; le mandat de prestations vaut pour la totalité de l'enveloppe.

#### Conclusion

On constate que le Concept du Conseil fédéral pour une politique du sport a donné une impulsion décisive à la mise en place d'un concept national de promotion de la relève. Ce concept de promotion est composé de plusieurs projets partiels qu'il s'agit maintenant de relier entre eux. L'organe directeur national Swiss Olympic Talents assume à cet égard le rôle de coordinateur central et s'est établi auprès des partenaires participants. Les efforts déployés actuellement dans le domaine de la promotion des espoirs visent notamment à améliorer durablement le palmarès des sportifs suisses de haut niveau à

Swiss Olympic a lancé la campagne *cool and clean for the Spirit of sport* pour mettre en œuvre les sept principes de la charte d'éthique. Les fédérations sont tenues de consacrer au moins 15% des contributions fédérales au financement des mesures d'application de la charte d'éthique et d'investir au moins 35% supplémentaires dans la promotion des espoirs. Au plan administratif, l'objectif est que chaque fédération ait une gestion en rapport avec sa taille et ses activités et garante de l'utilisation efficace des fonds. Le nouveau modèle d'établissement des comptes annuels Swiss Sport GAAP doit y contribuer. Le mandat de prestations prévoit par

ailleurs une lutte contre le dopage efficace et crédible, la préparation aux Jeux Olympiques dans le cadre de projets spécifiques aux fédérations et la révision ou la refonte de l'offre de formation.

Swiss Olympic a créé les conditions organisationnelles de l'obtention de subventions pour l'organisation de grandes manifestations (possible versement de contributions financières en sus des actuelles garanties de déficit, nouvelle directives régissant les subventions aux manifestations sportives internationales en Suisse et directives pour le soutien de l'armée et la protection civile). Ainsi la promotion des grandes manifestations se caractérisera-t-elle désormais par une plus grande transparence, une plus grande efficacité, une moins grande bureaucratie et une collaboration plus étroite entre la Confédération et Swiss Olympic. Les travaux sur la promotion économique nationale via les grandes manifestations sportives et les fédérations sportives internationales ont été lancés en 2006 et les premiers résultats devraient être disponibles en 2007.

## Commentaire de l'Observatoire Sport et activité physique

Selon une idée répandue, le sport de compétition et le sport d'élite n'auraient qu'une importance limitée ou décroissante en Suisse. Or, plusieurs données viennent contredire cette appréciation: ainsi, près de 300 000 manifestations sportives sont organisées chaque année en Suisse et les athlètes suisses décrochent régulièrement les premières places dans plusieurs disciplines.

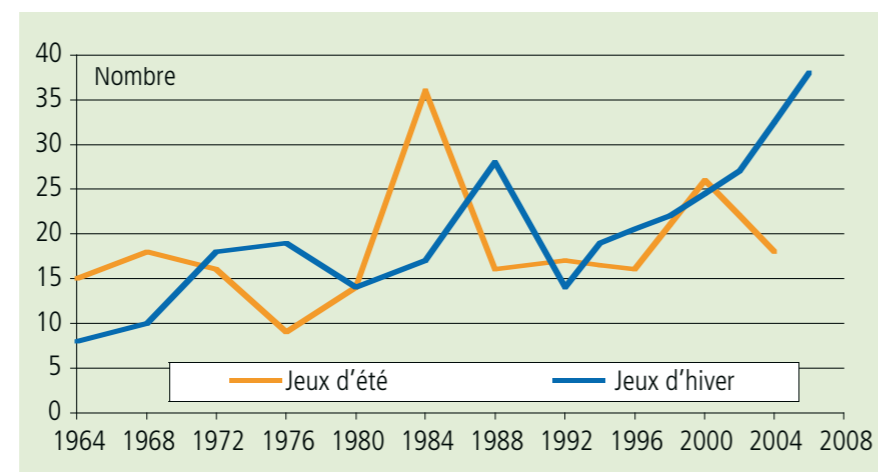
C'est à l'aune des succès des athlètes suisses lors des compétitions internationales que se mesure le mieux l'efficacité des mesures dans le sport de compétition, le sport d'élite et le sport de la relève. Le graphique ci-contre représente le nombre de médailles et de diplômes olympiques remportés par des Suisses entre 1964 et 2006. Il montre clairement que le sport d'élite suisse n'est nullement sur le déclin. Tandis que la moyenne est de 15 à 20 médailles et diplômes pour les Jeux Olympiques d'été, la moisson lors des Jeux Olympiques d'hiver a connu une nette envolée depuis le début des années 90. Si l'on prend en compte le fait qu'au vu de sa petite taille, la Suisse ne dispose que d'un nombre relativement limité de talents sportifs, elle s'avère être l'une des meilleures nations sportives au monde.

Les succès des sportifs d'élite sont le résultat d'un travail de longue haleine qui commence dès

l'enfance et va jusqu'à l'âge adulte. On comprend, dans ces conditions, pourquoi le spoco met fortement l'accent sur la promotion de la relève. L'Observatoire peut constater que les différents projets de promotion de la relève tels que la mise en place de l'organe directeur national Swiss Olympic Talents, les mesures visant à mieux relier le sport de compétition, l'école et le milieu professionnel ou les efforts réalisés en vue d'accroître la qualité dans le secteur de la relève ont bien commencé. L'effet de ces mesures qui, comme dans le cas du projet *Talent Eye*, peuvent commencer dès le plus jeune âge, sur le palmarès des sportifs d'élite suisses ne pourra cependant pas être prouvé avant plusieurs années.

Il convient également de mentionner pour finir que la Suisse ne cherche pas à obtenir des résultats dans le sport d'élite à tout prix. D'autres indicateurs de l'Observatoire illustrent l'importance accordée à une lutte antidopage de bonne qualité et à l'engagement en faveur du fair-play et de la sécurité dans le sport.

Nombre de médailles et de diplômes remportés par les délégations suisses aux Jeux Olympiques, de 1964 à 2006



Source: Observatoire Sport et activité physique Suisse



# DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉCONOMIE

Le sport est considéré comme un terrain d'apprentissage pour le développement durable de la société dans le sens d'un équilibre entre écologie, économie et la dimension socioculturelle. Les mesures prises dans ce contexte ont principalement été articulées autour de deux grands axes:

- Espaces et infrastructures (centre de compétences, formation et formation continue, espaces urbains propices au mouvement, conceptions d'installations sportives)
- Recherche scientifique en matière de sport, notamment évaluation de la durabilité et de la rentabilité dans le cadre des travaux lancés et soutenus par le «plan directeur de recherche Sport et mouvement 2004-2007».

## Espaces et infrastructure

L'engagement des communes en faveur du sport et de l'activité physique se traduit essentiellement dans la construction et l'exploitation d'installations sportives. Aussi la planification et l'exploitation de l'infrastructure à ce niveau joue-t-elle un rôle central. Une conception des installations sportives d'importance communale permet de réunir tous les aspects de l'espace et de l'infrastructure d'une commune. Au niveau cantonal, les besoins sont différents mais, à ce niveau aussi, une conception des installations sportives est judicieuse. La faisabilité et la forme de la conception des installations sportives communales ont été étudiées au moyen de projets pilotes qui ont permis d'élaborer un guide pour aider les communes à élaborer leur propre conception. Une recommandation pour l'élaboration de conceptions

«Avec une conception des installations sportives adaptée à ses besoins, une commune sans grands moyens peut tirer le meilleur parti de ses ressources et devenir une commune propice au sport et au mouvement. Il est, d'une part, important à cet égard que le projet soit approuvé par les autorités grâce au soutien de l'OFSP, condition sine qua non pour que le processus soit lancé, et qu'une attitude positive à l'égard d'une activité physique généralisée soit encouragée. D'autre part, une enquête auprès de la population permet de répondre de manière plus ciblée aux besoins. L'un dans l'autre, une entreprise efficace.»

(Roland Braendli, conseiller communal, Wattwil)

d'installations sportives d'importance cantonale est en préparation. Deux projets pilotes ont été réalisés, dix cantons disposent déjà de leur propre conception des installations sportives.

Un financement de départ de 65 millions de francs alloué par la Confédération dans le cadre de la Conception des installations sportives d'importance nationale (CISIN) a permis de réaliser au total 31 installations sportives grâce aux investissements de 700 millions de francs réalisés en contrepartie. La situation du parc de ce type d'installations s'est ainsi nettement améliorée mais d'autres lacunes doivent encore être comblées.

Dans le domaine des espaces urbains propices au mouvement, un soutien a été accordé à un projet de recherche du Fonds national sur le thème des rencontres dans les zones limitées à 20 et à 30 km/h, pour permettre l'élargissement du champ de l'étude à l'aspect du mouvement. Un autre projet a été réalisé dans le but de montrer comment les

besoins de la promotion du sport et de l'activité physique peuvent être pris en compte dans le plan directeur et le plan d'utilisation. Un ouvrage sur les espaces urbains propices au mouvement et des brochures de synthèse sur ce thème, ainsi que des lignes directrices pour l'élaboration de conceptions d'installations sportives communales et cantonales sont en cours d'élaboration. Ces publications paraîtront successivement en 2007 et en 2008.

En matière de formation et de formation continue dans le domaine des espaces et des infrastructures voués à l'activité physique et au sport, deux cours postgrades ont été donnés, à l'issue desquels 27 candidats ont reçu le diplôme et 50 ont passé avec succès certains modules. Plus de 100 professionnels ont participé chaque année aux séminaires et aux visites proposées par le service des installations sportives de l'OFSP.

#### Recherche scientifique en matière de sport

Le spoco souligne l'importance de la recherche scientifique en matière de sport, qui s'avère un vecteur incontournable pour atteindre les objectifs fixés. Le plan directeur de recherche «Sport et mouvement» 2004-2007, articulé autour de cinq axes thématiques correspondant aux objectifs du spoco et de 19 questions de recherche concrètes, est parfaitement conforme aux objectifs du spoco. Le plan directeur a été et est mis en œuvre de deux manières: d'une part au moyen de sujets de recherche mis au concours, d'autre part au moyen de mandats de recherche directement attribués. C'est le cas dans les domaines de recherche où un grand retard doit être comblé et où la priorité va au développement de méthodes: p.ex en économie du sport ou dans la surveillance de l'impact des mesures de politique sportive. Ce plan directeur n'est pas financé par le spoco mais par des crédits séparés. Tandis qu'une quinzaine de projets mis au concours sont soutenus chaque année depuis 2004, seulement trois mandats de recherche ont été attribués au total:

1. Observatoire Sport et Mouvement: cet observatoire a été chargé d'établir périodiquement des rapports factuels. Depuis sa mise en place en 2003, il s'est révélé un instrument de surveillance de la politique du sport indispensable qui permet de mieux évaluer à la fois les interventions réalisées en matière de politique du sport et les nouveaux projets. Les rapports annuels de l'Observatoire sont étoffés en permanence et les données et résultats principaux de l'Observatoire sont désormais également publiés sur Internet ([www.sportobs.ch](http://www.sportobs.ch)).

2. Sport et activité physique chez les enfants et les adolescents: l'Institut de sport et des sciences du sport de l'université de Bâle a été chargé d'une grande étude longitudinale sur le thème du sport, de la performance et de la santé des enfants et des jeunes. Dans les cantons de Bâle-Campagne et d'Argovie, l'étude examine les effets de l'enseignement du sport au quotidien.

3. Economie du sport: l'Institut pour le tourisme (ITW) de la Haute école d'économie de Lucerne a été mandaté pour étudier des sujets d'économie du sport spécifiques ci-après: comptabilité sportive, événements sportifs, infrastructure du sport, UEFA EURO 2008, clubs, fédérations et médias. Il travaille conjointement avec l'Institut de recherche sur les loisirs et le tourisme de l'université de Berne et Rütter+Partner, Sozioökonomische Forschung und Beratung, Rüslikon, dans le cadre du programme de recherche «Wirtschaftlichkeit und Nachhaltigkeit im Sportsystem Schweiz» (Retombées économiques

«Le Concept du Conseil fédéral pour une politique du sport en Suisse fixe des priorités claires et cible les activités et les moyens financiers sur des problèmes et des thèmes pertinents. La promotion ciblée de la recherche a permis d'élaborer des bases importantes pour la dimension économique du sport. L'étendue et la perspective pluriannuelle des bourses de recherche ont été particulièrement précieuses. Elles ont permis à un groupement de partenaires de recherche des universités et de l'économie d'appréhender et de quantifier pour la première fois de manière systématique la dimension économique du sport en Suisse et de l'approfondir de manière ciblée dans certains sous-domaines.»

(Prof. Jürg Stettler, ITW HSW Lucerne)

«Le Concept du Conseil fédéral pour une politique du sport n'a pas révolutionné le sport en Suisse. Et, comme prévu, il n'a pas fait de miracles. Mais il contribue à faire avancer le débat sur le sport – et pas seulement sur le sport d'élite – au Parlement et dans la population. La politique sportive ne doit pas être abandonnée aux seuls fonctionnaires du sport car celui-ci ne se réduit pas à «des affaires juteuses» ni à un divertissement. Le sport est la culture du mouvement.»

(Jan Mühlethaler, journaliste à la Neue Zürcher Zeitung)

et développement durable du système sportif suisse) de l'OFSP. L'Event-Scorecard, méthode pour mesurer l'impact économique et écologique des manifestations sportives, est disponible. Elle sera notamment utilisée pour une étude de long terme du plus grand événement sportif jamais organisé en Suisse, l'UEFA EURO 2008, qui servira de référence internationale. Dans tous les autres domaines de recherche, des résultats finalisés sont attendus courant 2007.

#### Conclusion

L'ancrage durable du sport et de l'activité physique en Suisse est en bonne voie, en témoignent les tentatives d'ouvrir le sport à toutes les catégories de population ou la prise en compte croissante des considérations écologiques dans la planification des installations et des manifestations sportives. Jusqu'à ce que des effets concrets puissent être observés jusque dans des coins reculés du pays, des efforts durables seront nécessaires. La suite des travaux doit viser à rendre publiques les connaissances acquises à ce jour, à sensibiliser d'autres partenaires importants et à les motiver à prendre des mesures concrètes.

Le spoco a favorisé l'accroissement considérable des moyens alloués au secteur de la recherche, lesquels ont permis d'étudier divers domaines thématiques qui lui sont étroitement liés. A l'exception des accidents de sport, tous les thèmes prévus ont pu être traités. Le plan directeur de recherche «Sport et mouvement» 2004-2007 doit être poursuivi pendant la période 2008 à 2011. Il est en cours, les principaux axes de recherche devant être actualisés à l'instar des domaines principaux du spoco.





## Commentaire de l'Observatoire Sport et activité physique

On qualifie souvent le sport de «plus beau passe-temps du monde». Or, il est devenu «l'activité principale» d'une part croissante de la population. En Suisse, des milliers d'hommes et de femmes gagnent leur vie comme sportifs professionnels, enseignants de sport, entraîneurs, vendeurs d'articles de sport, employés d'installations sportives ou journalistes sportifs, pour ne citer que quelques exemples.

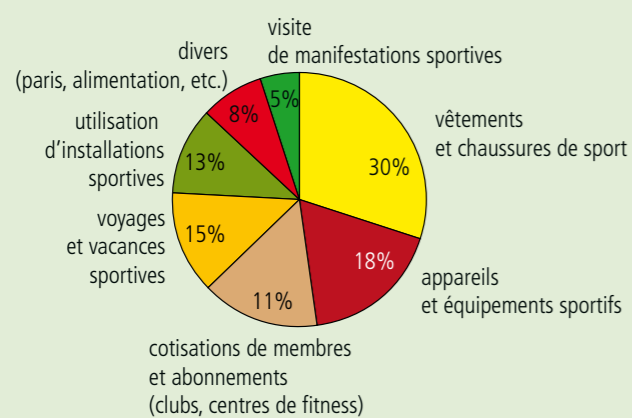
Mais ce n'est pas tout: selon les analyses de l'observatoire, le sport amateur et de loisir est un passe-temps onéreux. Comme le montre le schéma ci-après, les Suisses dépensent chaque année près de 1400 francs dans le sport. Quasiment la moitié de ce montant est alloué aux vêtements, souliers et accessoires de sport, budget que viennent encore grossir les cotisations de membres, billets d'entrée et vacances de sport. Si l'on ajoute à ces dépenses des ménages privés celles des pouvoirs publics et les chiffres d'affaires du sport commercial et du

tourisme sportif, la place du sport dans l'économie suisse apparaît considérable: d'après une estimation, le sport génère chaque année autour de 10 milliards de francs en Suisse, ce qui représente 2 % de la performance économique totale.

A côté de ces chiffres impressionnants, les quelque 125 millions de francs alloués chaque année au sport par la Confédération semblent bien modestes. Mais l'engagement de la Confédération dans le sport a deux fonctions importantes en termes de durabilité et d'économie: avec les cantons et les communes, elle garantit des conditions cadres propices à son développement durable et donne également des impulsions à son développement. Ces deux fonctions sont illustrées par la CISIN. Bien que dans le cadre de la CISIN, «seuls» 6 à 12 millions de francs aient été alloués annuellement à la construction d'installations sportives d'importance nationale, entre 2000 et 2005, ces subsides ont posé un jalon important qui a généré des investissements de plus de 700 millions de francs dans des projets de construction. En outre, les prescriptions de la CISIN en matière d'environnement et d'utilisation garantissent la conformité des nouvelles installations sportives au principe du développement durable.

Par développement durable on entend respect de l'environnement et de la société – le sport est un aspect important de la politique publique et ce, pas seulement dans le cadre des grandes installations sportives. La majorité des quelque 23 000 installations sportives en Suisse sont mises en place et exploitées par les communes et mises à la disposition des clubs et autres sportifs à des conditions avantageuses. Si l'on y ajoute les prestations des quelque 320 000 collaborateurs bénévoles des clubs de sport, cela donne une contribution importante mais difficile à mesurer financièrement au dynamisme du milieu sportif suisse.

### Répartition des dépenses de sport individuelles de CHF 1376.– par an en moyenne (en %)



Source: Markus Lamprecht et Hanspeter Stamm (2000): Sport Suisse 2000.

## MESURES D'APPLICATION DE 2007 À 2010

Les mesures promulguées dans le cadre du spoco étaient censées répondre à un engagement lacunaire de la Confédération et à l'émergence de nouveaux besoins. Certaines de celles qui ont été mises en œuvre en 2003 étaient des mesures de long terme qui ne pouvaient donner des résultats en l'espace de quatre ans. Par ailleurs, d'autres mesures se sont imposées en raison des développements ultérieurs. Aussi le Conseil fédéral a-t-il décidé en novembre 2005 de poursuivre la mise en œuvre du spoco pendant la période 2007 à 2010. De nouvelles priorités compatibles avec les objectifs stratégiques actuels de l'OFSPPO doivent notamment être fixées. Le Conseil fédéral alloue chaque année 3,54 millions de francs aux mesures, la plus grande partie de ces fonds étant consacrée à la «promotion générale de l'activité physique et du sport» et au «sport d'élite». Ces deux domaines correspondent aux objectifs principaux «santé» et «performance» du spoco. En février 2006, l'OFSPPO a défini quatre champs d'action stratégiques reprenant les buts du spoco. La liste de mesures pour 2007 à 2010 ci-après découle de ces champs d'action:

### Promotion générale du sport et de l'activité physique

- Acceptance de l'importance sociale du sport et de l'activité physique: mesures dans le cadre de l'UEFA EURO 2008
- Conditions cadres et structures: plan d'action national «sport et activité physique»; promotion du sport et de l'activité physique dans l'espace urbain; promotion des grandes manifestations sportives et des fédérations sportives internationales; réseaux de sport locaux
- Sport et activité physique chez les enfants et les adolescents: nouveaux principes et mesures d'encouragement pour les enfants à partir de 5 ans, notamment dans le cadre de J+S

- Sport et activité physique chez les adultes et les aînés: poursuite de Allez Hop et du sport des aînés; promotion du sport dans les grandes entreprises
- Recherche et évaluation: bases, recommandations et nouveaux principes de promotion du sport et de l'activité physique

### Education

- Enseignement du sport: promotion de la qualité
- Sport associatif: renforcement du bénévolat dans le cadre de J+S

### Sport d'élite

- Soutien à Swiss Olympic et aux fédérations sportives: nouveau mandat de prestations dans le but d'optimiser l'utilisation des compétences respectives
- Promotion de la relève: Swiss Olympic Talents

### Fair-play et sécurité dans le sport

- Lutte contre les dérives sportives: dopage, violence, drogue, abus sexuels

Toutes les mesures d'application du spoco sont soumises à un impératif de durabilité, et recherchent un équilibre entre l'écologie, l'économie et la dimension socio-culturelle.

Après 2010, compte tenu des développements à venir et de la future entrée en vigueur de la révision de loi fédérale encourageant la gymnastique et les sports, une révision du Concept du Conseil fédéral pour une politique du sport en Suisse s'imposera. La voie suivie jusqu'ici est la bonne et l'engagement de tous les partenaires renforcera l'ancrage du sport dans la société.

## **Impressum**

*Edition*

Office fédéral du sport (OFSP)

*Rédaction*

Lorenz Ursprung, OFSP

*Conception graphique*

Andrea Hartmann, OFSP

*Photos*

Daniel Käsermann, Philipp Reinmann, Marilen Matter, OFSP

*Traduction française*

Service linguistique français de l'OFSP

*Traduction italien*

Service linguistique italien de l'OFSP

*Tirage*

f 400, i 100, d 1000

*Commandes*

Office fédéral du sport (OFSP)

Promotion de l'activité physique

2532 Macolin

Tél. 032 327 61 11

info@baspo.admin.ch